

mèze



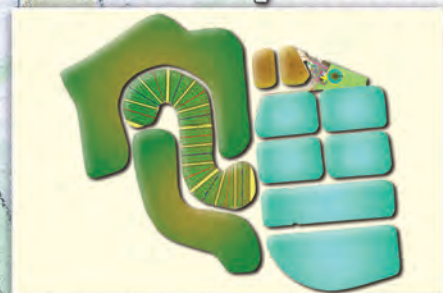
n°25
Novembre 2009

votre journal

Bulletin municipal d'information

Mèze lance son Agenda 21

Extension de la
station d'épuration



Conseil municipal :
Louis Jeanjean
passe le relais



Cinéma Le Taurus :
Le 7^e art pour tous



Mèze
une nature méditerranéenne

le mot du maire



Il y a déjà bien longtemps que notre politique municipale est fondée sur les principes du développement durable et la préservation du patrimoine naturel. Mèze n'a pas attendu que l'éveil des consciences pour les causes environnementales devienne un enjeu électoral pour initier une multitude d'actions concrètes en la matière.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin municipal, nous avons décidé de lancer l'élaboration de notre Agenda 21 local. Pour beaucoup de collectivités, cette démarche constitue le point de départ d'une politique globale de développement durable. En ce qui concerne la Ville de Mèze, elle s'inscrit comme une continuité logique de l'action que nous menons de longue date. Elle traduit aussi notre volonté d'engager encore plus fortement notre territoire dans une perspective de développement raisonné, respectueux de nos concitoyens, de nos ressources et des milieux naturels qui nous entourent.

Une part importante de l'Agenda 21 local repose sur la démocratie participative et l'implication citoyenne. Pour la commune, il s'agit d'associer tous ceux qui le souhaitent aux différentes réflexions qui engagent l'avenir de leur ville. À ce titre nous vous invitons à devenir un acteur à part entière de l'Agenda 21 de Mèze en participant à l'enquête publique, sous la forme d'un questionnaire que nous vous adressons via ce bulletin municipal. Ce même questionnaire sera également disponible sur le site Internet de la Ville.

C'est précisément dans cet état d'esprit que nous abordons le développement urbain de demain. Il favorise le respect de l'identité de notre ville, de son environnement et tient compte de la dimension sociale.

Le POS de notre ville, datant du 29 mars 2002, prévoyait une zone constructible 2NA au nord du chemin des Costes. Par délibération du 27 mars 2009, le conseil municipal a approuvé le principe de création d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) pour la réalisation d'un écoquartier. Le dossier de concertation publique de ce projet est à disposition du public en mairie depuis cette date.

Le 24 septembre 2009, le conseil municipal a approuvé la modification du POS qui intègre les orientations d'aménagement de cette zone en y créant un sous-secteur, ce dossier ayant fait l'objet

d'une enquête publique et ayant reçu un avis favorable sans aucune observation de la population. Lors de la prochaine séance du conseil municipal, nous saisissons l'avis du préfet sur l'étude d'impact. Un calendrier des différentes étapes sera ensuite établi, le début des travaux étant prévu pour le 3^e trimestre 2010.

L'ouverture à une urbanisation maîtrisée de ce secteur s'appuiera sur un cahier des charges très précis. L'accent sera mis sur la mixité sociale à travers une diversité de l'offre d'habitat. Le projet comprendra des maisons de village, des logements collectifs, des parcelles individuelles de différentes superficies, mais aussi 20 % de logements aidés en location ou en accession et des logements en primo accédants. Par ailleurs, pour que ce quartier devienne un véritable lieu de vie, des commerces de proximité seront implantés.

L'autre priorité portera sur le respect des principes du développement durable. Cela se traduira par de nombreuses exigences : intégration paysagère des bâtiments, incitation au respect des normes de haute qualité environnementale (HQE) pour les constructions, maîtrise de l'énergie et utilisation des énergies renouvelables, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des jardins, création de placettes, de nombreux espaces verts, des pistes cyclables et piétonnières...

Nous vous tiendrons régulièrement informé des avancées de ce projet qui préfigure l'avenir de notre ville. Un avenir où développement urbain, maintien de la qualité de vie et préservation de nos richesses naturelles se conjugueront harmonieusement.

Henry Fricou

sommaire	Vie municipale	p. 3
	Ville en mouvement	p. 4
	Vie sportive	p. 6
	Environnement	p. 7
	Retour sur l'été	p. 10
	État civil	p. 12
	Tribune libre	p. 12
	Une image - Une histoire	p. 13
Culture - Agenda	p. 14	

Mairie, place Aristide Briand — BP 28 — 34 140 Mèze
Tél. : 04 67 18 30 30

Mail : secretariat.dgs@ville-meze.fr

Web : www.ville-meze.fr

Directeur de la publication : Henry Fricou

Rédacteur en Chef : Franck Billeton

Comité de rédaction : Sophie Rolhion

Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade

Photos : Service communication

Conception, réalisation maquette : Biotope —

Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau

Impression : Soulié Imprimeur

Novembre 2009



L'illustration de couverture a été réalisée par les élèves de la formation du Gecko.

Distribué avec votre bulletin municipal, le programme de la saison culturelle 2009/2010.

LOUIS JEANJEAN passe le flambeau



De g à d, Nathalie Cabrol, Louis Jeanjean, Henry Fricou et Aïssa Doulat

Une page de la vie municipale a été tournée, le 24 septembre dernier, à l'occasion de la séance du conseil municipal. Comme il l'avait annoncé dès 2008 avant d'accepter de réaliser un nouveau mandat au sein de l'équipe conduite par Henry Fricou, Louis Jeanjean a mis un terme à sa fonction d'adjoint délégué aux affaires scolaires et à la culture. Il reste néanmoins conseiller municipal.

Son implication pour l'activité communale date de mars 1977. Louis Jeanjean avait alors été nommé adjoint au sport et à la culture.

C'est en mars 2001, après une longue période de retrait des affaires municipales, qu'il fait son retour au sein du groupe majoritaire. Il est alors nommé adjoint aux affaires scolaires

et à la culture. Délégations qu'il assumait depuis cette date. Louis Jeanjean est issu du monde de l'éducation. Il a d'ailleurs été professeur au collège de Mèze. Comme a tenu à le souligner Henry Fricou devant les membres du conseil municipal, « Cette expérience, Louis Jeanjean l'a mise à profit avec générosité et avec intelligence dans la gestion des affaires scolaires de la Ville. Dans ce domaine, il aura indéniablement marqué Mèze de son empreinte ». Le maire a rappelé que, « durant le mandat précédent, Louis Jeanjean a été notamment au cœur de deux projets phares: la réalisation du groupe scolaire Jules Verne et la création de la carte scolaire à Mèze. Henry Fricou précisait enfin que « dans le domaine de la culture, Louis Jeanjean s'est également investi avec force pour que la Ville de Mèze développe une offre culturelle variée, de qualité et, surtout, accessible au plus grand nombre ».

De son côté, Louis Jeanjean a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une défection, qu'il n'abandonnait pas l'équipe actuelle mais qu'il souhaitait « laisser place aux nouvelles générations qui ont un regard nouveau sur la société ». En bon professeur, après avoir agi pour sa commune, il a considéré que « le temps était venu de transmettre ».

Au cours de la séance du conseil municipal, Aïssa Doulat, 38 ans, né à Castres, marié, père de trois enfants, installé à Mèze depuis 2003, enseignant des sciences physiques et mathématiques au lycée Charles Alliès de Pézenas, a été élu par ses pairs au poste d'adjoint. Conseiller municipal du groupe majoritaire depuis avril 2008, il s'est particulièrement impliqué sur les questions d'enseignement auprès de Louis Jeanjean. C'est à lui que le maire de Mèze a confié la délégation des affaires scolaires. De son côté, Nathalie Cabrol, déjà adjointe à la jeunesse et aux associations, hérite de la délégation des affaires culturelles.

Le service des eaux aménage à l'ancienne cave coopérative

Le service municipal des eaux, qui fait partie des services techniques, est désormais installé à la mairie annexe de l'ancienne cave coopérative (mairie annexe II). Le service des eaux accueille le public le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30 et le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h.

Contact ● Service des eaux
Tél. : 04 67 51 89 07 - Fax : 04 67 51 89 09
Mail : service-eau@ville-meze.fr



réhabilitation du CHÂTEAU DE GIRARD

Dans le cadre de la réorganisation des services municipaux, le premier étage du château de Girard, qui devient la mairie annexe I, est en cours de réhabilitation. À l'issue des travaux réalisés par la Ville, le service culturel s'installera dans les locaux ainsi rénovés.

TRAVAUX DE VOIRIE en centre-ville

D'importants travaux de voirie sont réalisés sur les rues Pépin, Ronzier, François Besse, de Girard, et place Mèril Poujade. Le remplacement des réseaux d'eaux usées sera effectué par la CCNBT. Dans la foulée, le réseau d'eau potable sera changé et l'aménagement des trottoirs et des chaussées sera exécuté. La fin des travaux est prévue pour le second trimestre 2010 avec une réorganisation totale du stationnement place Mèril Poujade.



inauguration de la nouvelle GENDARMERIE DE MÈZE

La nouvelle caserne de gendarmerie de Mèze a été inaugurée officiellement le 26 juin dernier par Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, Henry Fricou, maire de Mèze, en présence du général Renault, commandant de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon, du colonel Agostini, commandant du groupement de gendarmerie du département de l'Hérault et de nombreux élus du bassin de Thau.

Cette réalisation a été décidée par la Ville à la fin de l'année 1997 pour donner à la brigade de Mèze les moyens d'assurer dans les meilleures conditions sa mission pour la sécurité. Les bâtiments sont situés à l'angle entre la RD 613 et le chemin de Cague Loup.

L'ensemble comprend 19 logements sur 2000 m² et une zone administrative de plus de 400 m².

Le montant de l'opération, financée par la Ville de Mèze, s'est élevé à 5,2 millions d'euros compensés par un loyer payé par l'État.



Inauguration officielle de la nouvelle brigade par le colonel Agostini, le préfet de Région Claude Baland et Henry Fricou, maire de Mèze.



Priorité à la sécurité des piétons.

un passage surélevé ROUTE DE VILLEVEYRAC

La Ville de Mèze vient d'aménager les abords du carrefour entre la route de Villeveyrac et la rue des Enfedettes. Des trottoirs ont été réalisés, l'éclairage public a été installé et les espaces ont été agrémentés de plantations méditerranéennes. Pour sa part, le Conseil Général de l'Hérault a réalisé un passage surélevé de 35 m de long afin de ralentir la circulation automobile sur la route départementale devant la Calendreta et la résidence pour personnes âgées « L'écrin des Sages ». Cette réalisation était réclamée par de nombreux riverains qui pointaient à juste titre le danger de cet axe.

Montant des travaux : 45 700 euros.

Aménagement du quartier de l'Embatut

Les travaux d'aménagement sur les voiries du quartier de l'Embatut, qui jouxte le groupe scolaire Jules Verne, sont en cours d'exécution. Ce projet qui concerne les rues Pasteur et Le Négafol. Une esplanade où les enfants des résidences riveraines pourront jouer en toute sécurité est créée à côté de l'école.

Les chaussées et les trottoirs sont entièrement réalisés. Pour fluidifier la circulation, notamment aux heures sensibles d'entrée et de sortie des classes, les deux rues seront désormais en sens unique en direction du centre-ville. Elles déboucheront sur le chemin de Laval.

Par ailleurs, 150 places de stationnement en épis sont créées le long de ces deux axes.

De plus, des pistes cyclables raccordées sur le réseau déjà existant sont implantées. Enfin, un passage surélevé pour ralentir la circulation automobile est réalisé sur la rue Le Négafol afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes passant derrière l'école Jules Verne.

Montant des travaux : 200 000 euros.



Réalisation d'une esplanade devant l'école Jules Verne.

BEAUVIGNAC CRÉE son centre œnotouristique

Les travaux du futur centre œnotouristique de la cave Beauvignac sont en cours de lancement. Cet établissement destiné à valoriser les vins des coopérateurs de Pomerols, Mèze, Castelnau de Guers, se situera à la sortie de Mèze, sur la route de Pézenas.

Le pôle comprendra un caveau de vente, un espace d'accueil et de présentation des vins, une salle de réception et de dégustation pour les clients professionnels et même une terrasse panoramique avec vue sur le bassin de Thau.

Ce projet ambitieux attendu par les vignerons coopérateurs depuis deux ans mettra en valeur les produits du terroir et, bien sûr, les vins de la Cave Beauvignac. Pour la réalisation du bâtiment, les concepteurs ont opté pour la pierre du Gard, le bois et l'acier. Les énergies renouvelables sont également intégrées au projet avec l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Par cette implantation à Mèze, les vignerons coopérateurs affichent leur volonté de participer au développement économique local et leur souhait d'avoir un ancrage fort sur le bassin de Thau au travers de la valorisation de leurs produits.



Projection d'architecte du futur centre œnotouristique de la cave de Beauvignac.



Soirée Primeurs à la cave

Le samedi 17 octobre, une centaine de personnes, parmi lesquelles le maire de Mèze et de nombreux élus municipaux, ont participé à la soirée de dégustation des primeurs de Beauvignac organisée dans l'ancienne cave coopérative de Mèze.

Une tombola finance des projets scolaires



Bernard Charbonnier, directeur de l'école Jules Verne, reçoit le chèque de l'APEI des mains de Sylvie Castillo.

L'association des parents d'élèves indépendants (APEI) de Mèze a récolté, en juin dernier, la coquette somme de 2830 euros collectés grâce à la tombola de fin d'année soutenue par les commerçants de la ville. L'APEI les a ensuite répartis de façon égale entre l'école Jules Verne et le collège Jean Jaurès. Cet argent financera une partie de l'achat de VTT pour le groupe scolaire Jules Verne et aidera les projets du collège pour leur foyer et leur section voyage. Cette initiative vient s'ajouter aux 74000 euros alloués par la Ville de Mèze pour les projets éducatifs des écoles.

colis de Noël et REPAS DES AÎNÉS

Le centre d'accueil et de restauration le Taurus gère les colis de Noël et le repas des aînés offerts par la Ville. Toutes les personnes âgées de 65 ans révolus au 31 décembre 2009 et résidant à Mèze, peuvent bénéficier, au choix, d'un colis garni de produits régionaux ou d'un repas dansant.

Pour les colis de Noël, les inscriptions s'effectueront du 9 au 27 novembre.

Un colis « duo » est proposé aux couples dont les deux conjoints remplissent les conditions d'âge et de domicile. Ils seront distribués les 14 et 15 décembre.

Le repas aura lieu le mercredi 13 janvier 2010 à la salle Bernard Jeu.

Les inscriptions se dérouleront du 30 novembre au 18 décembre au centre le Taurus 15 rue de la Méditerranée.

Les couples peuvent aussi s'inscrire au repas festif. Si l'un des conjoints ne remplit pas les conditions requises, son repas sera payant.

Les personnes intéressées doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

LE MAMMOBILE à Mèze en novembre

Une campagne de dépistage gratuit cancer du sein sera organisée à Mèze, par Dépistage 34, les 24 et 25 novembre 2009. Le Mammobile sera situé au gymnase de la Poste et sera ouvert de 9h à 18h.

Autre possibilité : prendre rendez-vous dans l'un des centres de radiologie agréés. La Ville de Mèze subventionne le Mammobile à hauteur de 13 175 euros, soit 1,30 euro par habitant.

Pour en obtenir la liste, un numéro vert :

0 800 801 301

ou le site web: www.depistage34.fr

4L Trophy 2010

Un équipage aux couleurs de Mèze

Marylène Laugier, 20 ans et Damien Casas, 23 ans, tous deux étudiants de l'Université Montpellier II en 3^e année de sciences de la terre et de l'environnement porteront les couleurs de la Ville de Mèze lors de la prochaine édition du 4L Trophy. Cette aventure, créée en 1996, est un défi sportif et humanitaire organisé pour tous les étudiants de l'enseignement supérieur français et européen. Elle réunit, autour de la mythique Renault 4L, plus de 1000 voitures engagées, soit plus de 2000 étudiants. Les 4L l'hexagone, puis l'Espagne, à destination du Maroc pour effectuer un raid de 6000 km. L'organisation du 4L Trophy est issue de la plus pure tradition des rallyes raids africains. L'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road book, d'une carte et d'une boussole, en respectant les différents contrôles de passage.

Mais toute notion de vitesse est exclue. Le classement s'effectue sur la base d'un kilométrage lié à l'orientation dans le désert et sur les nombreux franchissements de dunes ou de cols. D'ailleurs, le 4L Trophy est moins une compétition qu'une aventure sociale et humanitaire, chaque équipage devant emporter du matériel scolaire et sportif destiné aux enfants du sud marocain.

Pour Marylène et Damien, comme pour tous les autres équipages, l'aventure commence bien avant le départ du raid, en février 2010. Ils doivent d'abord mettre en état leur 4L, rechercher des partenaires pour financer leur projet, trouver les fournitures scolaires et les équipements sportifs à distribuer durant le raid... le prix à payer avant de pouvoir en découdre avec les pistes et les dunes marocaines.



Marylène Laugier et Damien Casas représenteront Mèze lors du prochain 4L Trophy.

La Ville de Mèze a décidé de soutenir leur projet. L'équipage mézois du 4L Trophy a créé son Aventure 4L Solidarité et présente son projet sur le web : aventure4lsolidarite.free.fr

Marylène et Damien sont toujours à la recherche de sponsors et de matériel à distribuer aux enfants marocains.

Contact Association Aventure 4L Solidarité

Damien Casas
10, place des Coralliennes 34140 Mèze
Mail : aventure4lsolidarite@gmail.com
Pour en savoir plus sur le 4L Trophy :
Site web : www.4ltrophy.com



Henry Fricou accueille l'association humanitaire les Voiles du partage à l'occasion de leur escale dans le port de Mèze.

les Voiles DU PARTAGE

À l'invitation de la municipalité, deux voiliers participant au raid humanitaire de l'association « Ciotat - Africa, les voiles du partage » ont fait escale à Mèze, le 26 septembre. Avant de rejoindre le reste de la flotte, ils ont embarqué 300 kg de fournitures scolaires, matériel écologique et médical récoltés par les associations humanitaires locales, AHI présidée par Christian Delagrangue et Boule de neige présidée par Christine Réda. Au total, sept voiliers ont largué les amarres du port de la Ciotat le 4 octobre et ont mis le cap sur Dakar avec, dans leur soute, plusieurs centaines de kilos de matériel utile aux populations locales.

BADMINTON

championnat de France sport adapté

Du 13 au 15 novembre, le centre Bernard Jeu accueille le championnat de France sport adapté de Badminton. Cette manifestation sportive, organisée pour la première fois par le comité départemental du sport adapté de l'Hérault, regroupe 150 compétiteurs filles et garçons âgés de 15 à 45 ans, ainsi qu'une cinquantaine d'accompagnateurs venus de toute la France.



Mèze lance son Agenda 21

Le principe de l'Agenda 21 est né en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio. 173 chefs d'États ont alors signé un programme d'actions pour le **xxi^e siècle**, destiné à promouvoir un développement durable, respectueux de l'environnement à l'échelle de la planète.

En 1993, partant des bases jetées à Rio, la France a défini une stratégie nationale de développement durable déclinée en 5 objectifs: la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère; la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources; l'épanouissement de tous les êtres humains; la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations; une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

Des actions à l'échelle des communes

Mais la mise en œuvre d'un Agenda 21 n'est pas une prérogative réservée aux seules nations. La déclaration de Rio incite les collectivités à élaborer des «Agenda 21 locaux» en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic du territoire communal, va permettre de concevoir un

projet global et concerté de développement durable axé sur un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.

Un diagnostic du territoire communal

Ainsi, la Ville de Mèze, qui fonde déjà pour une large part son action sur les valeurs du développement durable, vient de lancer son propre Agenda 21 local. La première étape consiste à réaliser un état des lieux précis du territoire communal tenant compte des paramètres économiques, sociaux, de la situation de l'emploi, du logement, de l'urbanisme, du patrimoine naturel et culturel... Parallèlement, sont évaluées les politiques de développement durable actuellement menées par la municipalité. Les résultats de ce diagnostic permettront de mettre en lumière les marges de progression et d'élaborer un plan d'actions parfaitement adapté aux réalités du territoire communal.

L'implication de tous les Mézois

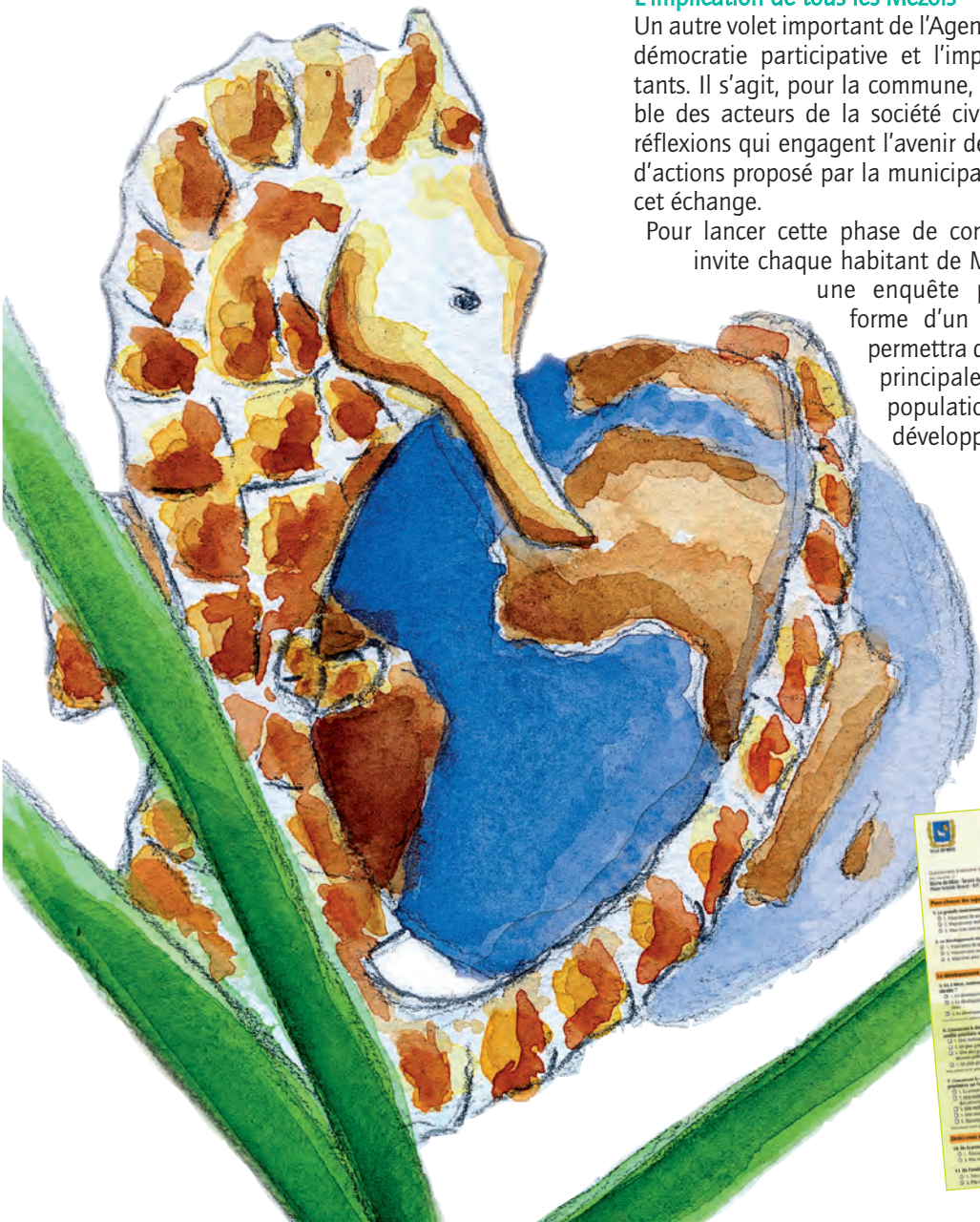
Un autre volet important de l'Agenda 21 repose sur la démocratie participative et l'implication des habitants. Il s'agit, pour la commune, d'associer l'ensemble des acteurs de la société civile aux différentes réflexions qui engagent l'avenir de leur ville. Le plan d'actions proposé par la municipalité sera le fruit de cet échange.

Pour lancer cette phase de concertation, la Ville invite chaque habitant de Mèze à participer à une enquête publique sous la forme d'un questionnaire qui permettra de faire émerger les principales attentes de la population en matière de développement durable.

Contact Mail : agenda21@ville-meze.fr

Devenez un acteur de l'Agenda 21 local en participant à l'enquête publique de la Ville de Mèze.

Questionnaire distribué avec votre bulletin municipal ou disponible en ligne sur le site de la Ville de Mèze www.ville-meze.fr



(suite) extension de la STATION D'ÉPURATION

Les travaux d'extension et de réhabilitation de la station d'épuration de Mèze – Loupian ont été officiellement lancés le 5 octobre dernier par Yves Piétrasanta, Président de la CCNBT, maître d'ouvrage de l'opération. L'aboutissement de ce projet constitue un élément majeur pour la préservation du milieu naturel de la lagune de Thau.

Depuis 1980, les effluents de Mèze et Loupian étaient traités par le procédé naturel du lagunage. L'accroissement des populations et les nouvelles réglementations plus exigeantes en matière de traitement de l'azote et du phosphore ont rendu indispensable l'extension et la transformation du système d'épuration de cette station.

Ainsi, la CCNBT a opté pour une nouvelle filière d'épuration qui portera ses capacités à 27 000 équivalents habitants (contre 13 000 en hiver et 21 000 en été actuellement), ce qui garantira le traitement des effluents durant les vingt prochaines années.

La future station de Mèze – Loupian associera en fait quatre filières de traitement différentes, ce qui rend ce projet innovant et particulièrement prometteur en termes d'efficacité. Les effluents seront d'abord acheminés vers une unité compacte de type « boues activées en aération prolongée » pour assurer le traitement de la pollution carbonée, des nitrates et des phosphates. Les boues issues de cette unité seront évacuées vers des lits plantés de roseaux réalisés dans une ancienne lagune sur une surface totale de 14 000 m². Parallèlement, le traitement par lagunage existant sera maintenu pour assurer la décontamination bactérienne des effluents déjà traités par l'unité compacte.



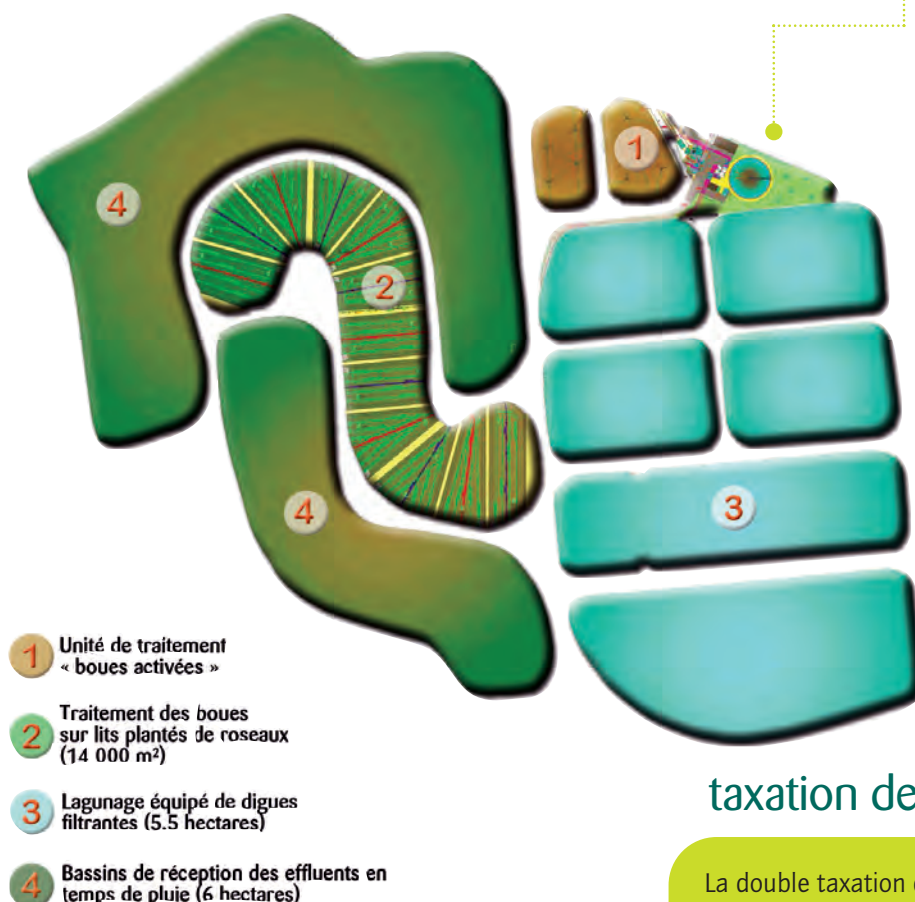
Les élus du bassin de Thau rassemblés à l'occasion du lancement des travaux d'extension de la station d'épuration.

Enfin, deux anciens bassins représentant une surface de 6 hectares pourront recevoir les effluents en cas de dépassement des débits habituels épisodiques, notamment en cas de fortes pluies. La mise en service de la station réhabilitée est prévue pour la fin de l'année 2010.

Le coût de l'opération s'élève à 4 514 000 euros.

Financements

CCNBT (maître d'ouvrage) :	34 %
Conseil Général de l'Hérault :	30 %
Agence de l'eau :	36 %
Maître d'œuvre : Entech ingénieurs conseil	
Réalisation : société SCAM	



Police rurale taxation des constructions illégales

La double taxation des constructions illégales (cabanisation et autres constructions sans permis), instaurée il y a quelques mois à Mèze, se poursuit sur la base des rapports établis par la police rurale. Huit dossiers sont en cours de traitement. Pour mémoire, cette mesure de justice fiscale élémentaire ne vaut pas régularisation de la construction taxée.

Exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les terrains cultivés en bio

La Ville de Mèze s'engage résolument dans la voie du « bio ». Lors de la séance du conseil municipal du 27 juillet, les élus ont adopté, à l'unanimité, la délibération portant sur l'exonération du paiement de la taxe sur le foncier non bâti pour les terrains dévolus à l'agriculture biologique. La mesure, destinée à encourager le développement de cette activité, prendra effet dès 2010 et portera sur la totalité de la part communale de cette taxe. L'exonération concernera aussi bien les terres que les prés et prairies naturels, les vergers, les vignes, les bois, les landes, les lacs et étangs ou encore les jardins, les cultures maraîchères, les pépinières... Elle bénéficiera aussi bien au propriétaire qu'à l'exploitant. Cette volonté municipale s'inscrit dans le plan « Agriculture Biologique : horizon 2010 » issu du Grenelle de l'environnement qui prévoit de faire progresser la surface agricole cultivée en bio de 2,07 % en 2007 à 6 % en 2012 et 20 % en 2020. Ainsi la loi de finance 2009 autorise désormais les conseils municipaux à pratiquer cette exonération.



DÉJECTIONS CANINES quand la répression s'impose

La municipalité multiplie les efforts pour que les rues et les trottoirs de la ville soient épargnés par le fléau des déjections animales.

Deux Canisettes, espaces entretenus où les chiens peuvent faire leurs besoins, ont été créées. Une est située chemin de l'Étang, l'autre place Baptiste Milhau.

Durant l'été, sept « bornes de propreté canine » ont été installées à travers la ville. De plus, des sacs sont distribués gratuitement à l'office de tourisme CCNBT.

Le manque de civisme de certains propriétaires, peu scrupuleux, qui laissent leur chien faire ses besoins sur la voie publique est désormais non seulement intolérable mais totalement inexcusable.

Pourtant, malgré les moyens mis à disposition des propriétaires de chien et malgré le travail quotidien du service de propreté urbaine, ce problème de salubrité publique continue. Certaines des bornes de propreté canine récemment installées ont même déjà été vandalisées. Ces équipements coûtent près de 1 000 euros l'unité à la collectivité.

Face à ce constat, la municipalité a décidé de prendre les mesures répressives qui s'imposent à l'encontre des personnes qui laisseront leur chien polluer la ville au mépris des règles les plus élémentaires d'hygiène et de santé publique. Désormais, tout contrevenant dont l'animal sera pris sur le fait par les agents de la police municipale sera verbalisé. Depuis le mois de septembre, plusieurs propriétaires de chien ont été verbalisés et depuis le début de l'année et une trentaine de chiens errants ont été mis en fourrière.

mèze opte pour le DÉSHERBAGE ÉCOLOGIQUE

La Ville de Mèze vient de se doter d'un désherbeur thermique.

Cet équipement permet de supprimer les mauvaises herbes sur les bordures de routes, les trottoirs, etc. sans utiliser de pesticides nocifs pour l'environnement. Quand il s'agit, par exemple, de désherber les abords du port ou les rives de l'étang où l'emploi de désherbant chimique est absolument impossible, on comprend bien l'intérêt d'une telle technique en matière de préservation du milieu naturel.

Le principe est assez simple. Grâce à des brûleurs à gaz propane, les plantes ne sont pas brûlées (comme pour l'écobuage), mais simplement chauffées brièvement à plus de 80°C. Ce choc thermique provoque l'évaporation de l'eau des cellules végétales qui finissent par éclater. La plante se dessèche et stoppe son développement.

Cet appareil qui pèse environ 100 kilos peut être manipulé en toute sécurité par un ou deux agents des services municipaux. Il est mû par un moteur électrique. Une rampe de brûleurs de 80 cm de large permet de traiter les surfaces les plus importantes.



Les premiers tests du désherbeur thermique effectués par le service de propreté urbaine de la Ville.

Pour les endroits moins accessibles ou qui requièrent une certaine précision, une lance est utilisée. Ce désherbeur thermique est également économique puisqu'avec seulement deux bouteilles de gaz, son autonomie s'élève jusqu'à 4,3 hectares de surface traitée.

Retour sur l'été

Quelques images pour revenir sur une saison estivale rythmée par une multitude d'animations.

fête de MÈZE

Fidèle à son succès, la fête locale a une fois encore conquis un énorme public. Plus de 40 manifestations en tout genre ont animé la ville pour le plaisir de tous. Activités sportives, tournois de joutes, animations pour les enfants, apéritifs offerts à la population, repas dansant pour les seniors, bals quotidiens, grand feu d'artifice, sorties des animaux totémiques, péñas dans les rues, etc.



Le samedi soir, le port avait la fièvre avec le show du DJ Michael B et ses lasers.



La traditionnelle mort du Bœuf rassemble toujours une foule compacte sur l'esplanade. Vacanciers et Mézois assistent à sa dernière sortie avant de lui dire : a l'an qué ven...



Pour la 1^{re} fois, le repas dansant offert aux aînés s'est déroulé dans le parc du château de Girard. Plus de 400 personnes ont apprécié la journée rythmée au son de l'orchestre Rétrostyl's.



Anne Blanc, maire de Naucelle, village aveyronnais jumelé avec Mèze depuis plus de 20 ans était l'invitée d'honneur de la retraite vénitienne.



Chaque année le chevalet offre une danse aux résidents de la maison de retraite le clos du moulin.



Le monde des joutes Mézoises est à l'honneur avec la victoire de Bernard Betti qui remporte le challenge de sa société Adrien Bernard et avec Grégory Bernal vainqueur du 3^e prix du challenge Molinier Sil.



SPORTIFS méritants

Le samedi 22 août, plus de cent sportifs mézois ont été honorés par la Ville de Mèze. Tour à tour, le maire et les adjoints ont distribué une coupe et un diplôme à 28 sportifs individuels et 12 équipes. En tout, 13 disciplines étaient représentées. À noter, la performance de Sarah Couchet, qui a été sélectionnée en équipe de France de judo section cadets.



Le samedi 5 septembre, l'esplanade était le théâtre de la vie associative mézoise. 57 associations locales s'exposaient et renseignaient sur leurs activités. Les diverses animations dans les stands et la ronde perpétuelle des démonstrations devant le foyer municipal ont conquis un public venu massivement. Les associations saluent l'initiative grâce à laquelle elles enregistrent une bonne partie de leurs inscriptions pour l'année.



Les chiffres de l'été

6 377 : c'est le nombre de spectateurs comptés à Mèze durant les 4 jours de concerts organisés par le Festival de Thau du 23 au 26 juillet sur l'aire des festivités.



Près de **2 000** repas ont été servis lors de la 19^e édition de la Fête de l'huître organisée le 7 août.

4 505 : c'est le nombre de nuitées comptabilisées par le centre d'hébergement le Taurus durant les mois de juillet et août. Un bilan estival positif qui porte le taux de remplissage à 62 %. Le public est essentiellement constitué de groupes sportifs, associatifs, de comités d'entreprise, de colonies de vacances... accueillis par les 29 agents qui composent l'équipe du Taurus.



4 142 personnes ont découvert les six expositions de l'été proposées par la Ville de Mèze et tenues par le personnel saisonnier du service tourisme CCNBT au chai du château de Girard et à la chapelle des Pénitents.

14 000 repas ont été préparés et servis durant l'été par le restaurant municipal aux pensionnaires du centre d'hébergement, aux seniors inscrits au portage des repas, aux enfants des centres de loisirs et aux militaires venus en renfort à la caserne des pompiers.



MAI 2009

Naissances

BARBERA Lisa, TYUSUZ Yusuf, CHICK Yanis, DUHAMEL Dylan, MELLIEZ Gladys, MANSOUR Gaëtan, CROS Lycendre

Mariages

MAZUIR Philippe et THEVENIN Karen, AUDESSON Julien et GRANDCOIN Sérena

Décès

CHAMPROUX Gérard 62 ans célibataire, SERVEILLE Edmond 101 ans veuf MUNOZ, RIGAL Gérard 61 ans époux THEROUANE, ZAPATA Pierre 72 ans époux MARTINEZ, BOMPUNT Jacqueline 81 ans veuve MAURI, ARMAND Maurice 82 ans époux LEY-GUE, BRENGUES Maurice 63 ans époux WROBLEWSKI, GOUTIERES élise 88 ans époux SAMBUCO, GALEA

Colette 70 ans épouse TORRES, Delmas André 77 ans époux CARAYON

JUIN

Naissances

ABAD Sabrya, DELMAS Théo, LAURENT Théo, MURAT Maëva, MAL-HERBE Romane, SNAOUI Kawtar, MADDI Inayah, PUECH Livio, BOUKSESSA Yanis, MICHEL Mathéo

Mariages

BULTEEL Jean-Philippe et SAGNE Aurélie, JACQUIN Philippe et ZHYGALYUCK Olga, FOLLANA Marc-Gabriel et GIRME Audrey, FLANDINET Frédéric et SOL Julie, EXPERT Sacha et COURTAINE Laure

Décès

VEYRAC Joseph 70 ans époux MOURGUES, GAUCHER Marguerite 93 ans

veuve BELKADI, VIDAL Lucette 82 ans veuve LARDAT, HERRLINGER Jean 79 ans veuf JEAN, PLEGAT Marie-Louise 92 ans veuve BIANCO, MORIN Albert 93 ans veuf ROOS, DIDIER Gilbert 66 ans époux VILLARROYA, INQUEL François 79 ans époux DUHAULT, CHEEK Carl 65 ans époux MALARY, ASSIE Yves 79 ans époux LAUTREC, BESSIERE Daniel 76 ans célibataire, LAROSE Georgette 82 ans veuve DEPAULE, HERMANT Victor 48 ans célibataire, GOUTIERES Raymond 95 ans veuf GUIBAL

JUILLET

Naissances

ROCAMORA Eléa, ASTIER - - SER-RANO Charlotte, BALMA Corentin, BARON Emma, COLLIN - - BERNARD Jules - KAJOUA Maïssa - MOLINA - MOSCHINI Emma

Mariages

SANCHEZ Michel et SIEFFERT Julie, DURAND Yann et GUTTON Céline, NAVARRO Jean-François et SALA Stéphanie, MENUT Thomas et PARISIS Florence

Décès

JOSSERAND Yvette 84 ans veuve ROMAN, JACQUET Marie-Thérèse 76 ans veuve SAMBUCO, MASSAL Pierre 47 ans divorcé JACQUEMAI, RICHARD Ginette 82 ans veuve MIROUZE

AOÛT

Naissances

PUJOL Eva, FORNEY Sarah, VAYSSE Yourri, MARATAY Néo, GUIGUE Elise, MATTIA Juliette, NAVARRE, BOUSQUET Arthur

Mariages

SOL Lou et CAHORS Céline, LAURENT Didier et NOTARNICOLA Marie-Ange, ALMEIDA DO AMARAL José et DURAN Laure, MASSOL Philippe et HIGOUNINC Sabine, SANTOS Ludovic et POINCELET Mélanie, CACI Philippe et BERRITZ Jacqueline, VERNAY Thierry et CANTAREL Pascale

Décès

SEVILLA Joséphine 86 ans veuve ROSSELLO-GILLES, RIMBAULT Solange 84 ans veuve COPPIS, VERDU Mathilde 67 ans épouse GOMEZ, GUIRAO René 59 ans divorcé GRIMAL, NEGRE Marie-Thérèse 90 ans veuve CURBILIE, GONZALEZ Isabelle 83 ans veuve GALBES, ALBESSAR Véronique 39 ans épouse RONDINET, MAS Claude 83 ans époux GONTARD, CUTILLAS Vicente 82 ans époux MARTINEZ

Erratum

Dans l'état civil, rubrique naissances de février 2009 (Bulletin N° 24), il s'agissait de Deguitre Giro (et non Gino)

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP-SUR 2014

Comme peuvent en témoigner l'ensemble des élus de l'actuelle majorité municipale, participer à la gestion d'une commune est une incroyable aventure humaine.

Il est facile, d'un bout de la lorgnette, de pointer du doigt tout ce qui ne va pas et de ne juger l'action municipale qu'à travers les aspects négatifs, « pas assez fleuri, pas assez propre, pas assez animé, trop animé, trop cher, etc. ». Pourtant, l'expérience montre comme il est difficile, quand on est à l'autre bout de la lorgnette, de répondre du mieux que possible aux attentes de tous.

Il est impossible, pour tout nouvel élu, avant d'avoir mis le bout du doigt dans l'engrenage, de mesurer l'implication personnelle et l'engagement nécessaires pour participer activement au fonctionnement et à la gestion d'une collectivité locale.

Toutes nos actions, toutes nos décisions sont guidées par un seul mot d'ordre : l'intérêt général. Cela reste le principe fondamental de la politique que nous entendons mener pour notre Ville. Mais nous restons en permanence à l'écoute de chaque Mézois.

Nous sommes déjà à un quart du mandat, le temps passe si vite, tant de choses faites, mais tant de choses à faire... Alors comme nous le rappelle souvent notre maire, ne flânon pas, relevons les manches et poursuivons notre tâche, encore et encore, malgré les moments de doutes, avec toute la force d'une équipe très soudée dont la motivation est intacte. Les Mézois nous ont fait confiance. Nous ne l'oublions pas. Et nous gardons toujours à l'esprit que notre plus grande responsabilité est de continuer à nous montrer dignes de cette confiance.

Chantal Estadiou



6 millions d'Euros, c'est ce qu'à fait perdre au bassin de Thau, la girouette Pierre BOULDOIRE sur fond de guerre FRECHE-VEZINHET. 6 millions d'euros qui auraient pu être utiles pour l'assainissement et pour la création d'emploi... Tout cela pour garder un poste de Président... Loin de la notion d'intérêt général. A noter cette fois l'attitude constructive de Messieurs PIETRASANTA et FRICOU... cela méritait d'être souligné. Toujours à votre service : 06-09-58-90-95 citoyens-meze.midiblogs.com



G. Leclère



S. Granier



M. Maurin



R. Collignon



N. Lopez-Cahet



Depuis cet été plusieurs faits marquants sont apparus,

1) Agglo de Montpellier ?
Le 03/08/09 le maire aidé de son premier adjoint a essayé une 2ème fois d'intégrer notre commune dans la méga-agglo Montpelliéraine. Heureusement les conseillers communautaires ont su stopper net cette OPA téléguidée par G.FRECHE. Ouf !
Au fait ! Pourquoi dans le précédent journal municipal pas une ligne ne concernait justement les éventuels bienfaits de cette intégration dans l'Agglo ? Bizarre, non ? ...Alors si les mézois non rien à gagner dans cette opération ; à qui cela peut-il profiter ?

2) Mèze : Une zone de 70.000 m2 devient constructible, L'opération restée discrète pendant de long mois va pourtant voir le jour, il s'agit de rendre aménageable 70.000 m2 de terrain à l'extrémité du chemin des Costes. Et d'y faire réaliser sur des parcelles de 200 à 300 m2 150 à 250 logements. L'opération est d'importance et une modification du POS fut même nécessaire. Car d'après le rapport d'urbanisme cela consiste « à structurer l'extrémité de la colline, pour en faire un VILLAGE perché » avec du R+1 et occasionnellement du R+2.

3) L'emploi sur Mèze : du bon et du moins bon
La société Mésaplast, est sorti du rouge, et aborde sereinement les prochaines années, 20 emplois sont donc sauvés. Bravo !
Les Etablissements Bessières, n'auront pas cette chance puisque cette grande entreprise mézoise, après de grosses difficultés financières sera finalement rachetée mais seulement la moitié des emplois sauvegardés. La municipalité se doit donc maintenant d'être beaucoup plus présente auprès des acteurs économiques locaux ; entreprises, commerces et artisans ; les soutenir, les faire connaître et les mettre en valeur.

G.LECLERE
Responsable du groupe d'opposition

Le Stade Mézois fête ses 60 ans

Le Stade Mézois est sans aucun doute l'un des clubs sportifs les plus ancrés dans le cœur des Mézois. Son passé, riche en événements, est étroitement lié aux nombreux joueurs et supporters qui ont eu le plaisir de défendre le maillot jaune et noir, devenu blanc et bleu en 1966-67. Le président de l'époque Salvatore Spinelli, explique ce changement de couleurs par le don d'un jeu de maillots par un supporter mézois, revenu d'Espagne. Ce geste généreux soulagea momentanément la trésorerie déficiente du Club.



1954 Champions de 2^e série. Debout de g à d : Espel, Emile Candi, Pérez, Frédo Armentier, René Arjo, François Gomez, Marcel Soulié, Joseph Viala (Le muet), Jojo Huerta, Momon Lunadier, Chauffeur du car, André Réda, Francis Jeanjean, Fernand Massal, Raphael Ramirez, et Jules Guibal. Accroupis : Jean Réda, Antoine Gomez, inconnu, Ernest Massol, Pierrot Gomez, et Pierre Soulié.

En soixante ans de vie sportive très animée, le Stade Mézois a traversé des périodes fastes mais aussi de durs moments de désillusions. Après un départ laborieux en 1949 toute l'équipe dirigeante, fondatrice du club démissionne dès la fin du championnat.

Sous l'impulsion de MM. E. Candi, F. Massal, P. Soulié, J. Pérez, J. Cauvas, R. Ramirez, F. Armentier, Espel, J. Guibal et d'autres, le Stade Mézois va repartir en flèche. C'est en 1951, sous la présidence d'Émile Candi et Albert Escande, qu'il va connaître son envol. Après un titre de champion de quatrième série, il va gravir trois échelons en trois années. Le voilà en première série. Il accède en promotion d'honneur en 1957 sous la présidence de René Arjo et se trouve confronté aux meilleurs clubs régionaux. À cette époque, il n'y avait que deux niveaux au-dessus de la promotion d'honneur : la division d'honneur (D.H.) et le championnat de France amateur (C.F.A.).

1959-60 sera la saison la plus brillante, la plus intense émotionnellement... et paradoxalement la plus cruelle. L'équipe première remporte brillamment le titre de champion de promotion d'honneur et accède ainsi en division d'honneur. Fêtés triphalement par la municipalité et la population mézoise, les jaunes et noirs connaissent un succès populaire sans précédent. Hélas, ce bonheur sera de courte durée. En redonnant deux points à Agde suite à un litige avec Paulhan, la ligue permet aux Agathois de souffler le titre sur le poteau. Une décision très dure pour tout le Club. L'équipe repart l'année suivante, en 1961, en promotion d'honneur et finit à la deuxième place. Cette année-là, le Club et les supporters vont connaître une aventure rocambolesque en coupe du Languedoc. Au cours de la finale contre l'équipe réserve du SOM, les Mézois se font rejoindre au score en fin de partie par les Montpelliérains. Une égalisation fortement contestée par les supporters

des jaunes et noirs qui, en force, s'emparent de la coupe au nez et à la barbe des arbitres et des adversaires médusés. Par décision du district, qui a récupéré le trophée, non sans difficultés, la finale est à

rejouer à Lunel. Les dirigeants Mézois déclarent forfait et le SOM est proclamé vainqueur de la Coupe du Languedoc en 1961 sans l'avoir gagnée sur le terrain ! Incroyable mais vrai !



1960 L'équipe première en promotion d'honneur. Debout de g à d : F. Jeanjean (Ent), A. Gomez, Bujaldon, E. Lunadier, Lissère, J. Tudesq, J. Imbert. Accroupis : J. Sambuco, Pialot, I. Desplats, A. Bermond, JC Galibert. (absents : Fernandez, A. Porcer, P. Gomez, A. Réda).

Les présidents du Stade Mézois depuis ses origines

1949-1951 : Albert BRU
1951-1955 : Emile CANDI et Albert ESCANDE
1955-1956 : Gérard MOLINIER
1956-1957 : René ARJO
1957-1958 : Boniface VELASCO
1958-1959 : Adrien BERNARD
1959-1966 : Dr Pinault et Mtre Jean BORREL
1966-1967 : Roger MANDAGOT
1967-1973 : Salvator SPINELLI

1973-1975 : Emile CAUVAS
1975-1978 : Emile CAUVAS et Salvator SPINELLI
1978-1981 : Claude VAYSETTE
1981-1989 : Jean Guy MONTERET
1989-1992 : Luc PUJOL
1992-1994 : Daniel BESSIERE
1994-1995 : Armand ESTALL
1995-1998 : Daniel BESSIERE
1998-2009 : Ghyslain GUIRAO

Erratum

La chronique «Une image, une histoire» du bulletin n°24 consacrée au Chevalet de Méze faisait référence à l'hautboïste Léon Larose (et non Jean comme indiqué par erreur).

Le 7^e Art accessible à tous

Créé en 1988, le cinéma Le Taurus est devenu municipal quatre ans plus tard.

Loin de se cantonner aux simples projections de films, il s'est attaché à développer les animations, les rencontres et les débats qui ont séduit un très large public et fait de cette salle, un véritable lieu d'interaction et d'échanges culturels.

Au cours de la saison 2008, le cinéma municipal a compté 15 835 entrées. Un bilan positif dû, bien sûr, à une programmation attractive, mais aussi à la politique tarifaire incitative voulue par la municipalité (voir encadré) pour rendre le 7^e Art accessible à tous. Avec une entrée fixée à 3 euros pour les moins de 18 ans, aller au cinéma en famille n'est pas, à Mèze, un loisir de luxe.

Classé «Art et Essai» depuis 1998, le cinéma Le Taurus ouvre aussi ses portes à des expositions et à des ciné-débats avec des intervenants de qualité. De plus, le dispositif «école et cinéma» offre, trois fois par an, à plus de 600 écoliers, une séance de découverte pédagogique du 7^e art français et étranger.

Anne Cassan et Stéphane Fongaro constituent à eux deux la petite équipe du cinéma. Ils gèrent l'accueil,

les projections, ainsi que la programmation des films et des animations. Ils multiplient aussi les partenariats avec la bibliothèque, l'école municipale de musique, les écoles, le collège, les centres de loisirs, l'espace jeunes, le festival de Thau... faisant du cinéma un outil central de la vie culturelle locale.

Toutes les trois semaines le programme du cinéma est disponible à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme CCNBT, chez les commerçants ou sur le site web de la Ville.

bientôt dans votre SALLE MUNICIPALE

Le **samedi 31 octobre** séance Jeune Public: le cinéma accueille l'équipe du film d'animation «L'ours et le magicien» pour une exposition et une animation haute en couleurs avec les décors et les personnages.

Le **samedi 28 novembre** pour les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, projection du film «Les enfants invisibles» suivie d'une soirée animée par le président du comité UNICEF Montpellier.

Fermeture du cinéma du mercredi 6 au mardi 26 janvier inclus.

Le **samedi 7 mars 2010** au lendemain de la pièce de théâtre programmée au foyer municipal «Marilyn Monroe entretiens» le cinéma projettera «Les désaxés» de John Huston, avec Marilyn Monroe et Clark Gable. Le film sera suivi d'une conférence avec Guy-Claude Rochemont, co-fondateur de la cinémathèque de Toulouse.

Enfin, le cinéma, la bibliothèque, l'école de musique et des écoles travaillent conjointement sur une création autour de l'œuvre de Prokofiev «Pierre et le Loup» qui sera présentée dans le cadre de la manifestation jeune public «L'Étang de lire» en mai 2010.



des tarifs incitatifs

La démocratisation de l'accès à la culture est une priorité de la Ville de Mèze qui propose des tarifs particulièrement incitatifs.

Tarif plein **6 euros**. Tarif réduit **5 euros** (étudiant, assédics, seniors). Moins de 18 ans: **3 euros**.

Tarif unique le mercredi : **3 euros**.

Carte d'abonnement **45 euros** pour 10 films valable un an.

faites de la MUSIQUE

La rentrée 2009 pour l'école municipale de musique est marquée par une affluence record. Plus de 160 élèves y sont inscrits. Cette année, la nouveauté de l'école est la création d'une chorale parents-enfants qui soulève déjà un réel enthousiasme.

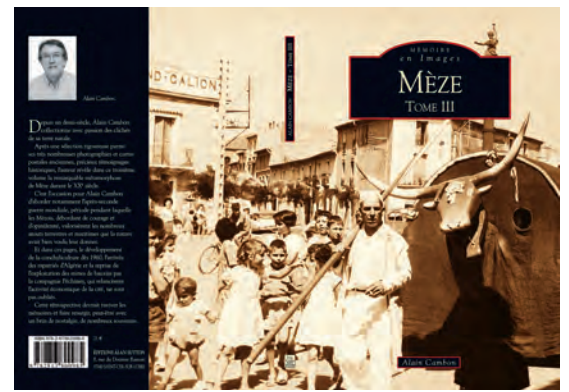
Il reste quelques places pour les activités collectives telles que l'éveil musical le mercredi matin et la chorale familiale le jeudi à 18h30.

Renseignements et inscriptions au :
04 67 43 80 75



« Mémoire en Images : MÈZE TOME III »

Alain Cambon, passionné par l'histoire de sa terre natale, vient de terminer le nouveau volume de « Mémoire en images : Mèze Tome III » aux Editions Alan Sutton. La sortie en librairie est prévue courant décembre 2009. Dans ce troisième volume qui complète ses ouvrages précédents, Alain Cambon aborde Mèze et la vie de ses habitants à travers le XX^e siècle. L'auteur présente, en s'appuyant sur plus de 250 documents, des scènes typiquement locales comme la préparation des anguilles sur le sable grossier de la Plagette en 1962 ou le partage des poissons par les pêcheurs au « boulechou » en 1938, etc.



la formation du Gecko S'ILLUSTRE SUR LE PROGRAMME CULTUREL

Le programme de la saison culturelle 2009/2010 distribué avec ce bulletin a été entièrement réalisé par les jeunes graphistes, illustrateurs, bédéistes et storyboarders issus de la toute récente formation du Gecko qui vient de s'implanter à Mèze. Cette structure associative a été créée et est présidée par le graphiste Yannick Vasutek. Avec plusieurs enseignants venant du milieu professionnel, les élèves sont formés aux divers métiers des arts graphiques. L'association propose aussi, le vendredi et le samedi, des ateliers ouverts aux personnes désirant s'initier au graphisme, à la gravure ainsi qu'aux techniques de la bande dessinée.



Programme des conférences de Michel Negrell

Michel Negrell reprend ses conférences philosophiques avec une série de rencontres autour du thème « Lucrèce : une sagesse poétique ». Les conférences ont lieu à 18h au château de Girard. Entrée libre.

AU PROGRAMME

La mort, le terme de la vie

mais non le but Mercredi 18 novembre

Le sens de la terre comme plaisir Mercredi 16 décembre

En amour la volupté

contre la passion Mercredi 20 janvier

Le délire religieux Mercredi 10 février

La liberté et le tragique Mercredi 17 mars

L'expérience du monde Mercredi 28 avril

L'épicurisme latin et campanien Mercredi 19 mai

Les jeunes graphistes de
la formation du Gecko.

Contact La formation du Gecko

Tél. : 04 67 53 81 43

Agenda des manifestations : novembre, décembre 2009

NOVEMBRE

Dimanche 1 à 15h au stade des Sesquiers, match de football, FC Mèze1/Saint Félix.

Mercredi 4 à 18h au château de Girard, conférence de Joseph Colmou « La Californie, avant-garde de l'Amérique ».

Samedi 7 à 21h au foyer municipal, concert de Florent Vintrigner en partenariat avec l'Assos'Thau'Mate.

Dimanche 8 à 15h au stade des Sesquiers, match de rugby, Thau rugby/Saint-Chinian.

Lundi 9 à 18h au cinéma municipal le Taurus, connaissance du monde « Patagonie, Cap Horn, Georgie du Sud » film de Hervé Haon.

Vendredi 13 toute la journée au foyer municipal, don du sang.

Du 13 au 15 toute la journée au centre Bernard Jeu, championnat de badminton sport adapté.

Dimanche 15 à 15h au foyer municipal, goûter dansant avec l'orchestre Transfert.

À 15h au stade des Sesquiers, matchs de football, stade1/ASFAC2 et FC Mèze1/Florensac.

Mardi 17 à 18h à la bibliothèque municipale, conférence de Joseph Colmou « La Californie où le rêve américain à travers les œuvres de John Steinbeck ».

Mercredi 18 à 18h au château de Girard, conférence de Michel Negrell sur le thème de Lucrèce une sagesse poétique « La mort, le terme de la vie mais non le but ». Entrée libre.

Les 21 et 22 toute la journée au centre Bernard Jeu, critérium fédéral de tennis de table.

Du 23 novembre au 15 décembre à la bibliothèque municipale, exposition de sculptures « Terre passion » de Michelle Saidlitz et Anne Marie Escudé.

Les 24 et 25 de 9h à 18h devant le gymnase de la poste, passage du Mammobile.

Du 25 au 28 10-12h - 15-18h au collège Jean Jaurès, exposition « La guerre civile espagnole et la Retirada ». Entrée libre.

Vendredi 27 à 18h au collège Jean Jaurès conférence-débat « La guerre civile espagnole et la Retirada » par Pierre Villa et Jean Miras. Chansons et guitares avec Gérard Franco. Entrée libre.

Lundi 30 à 18h au cinéma municipal le Taurus, connaissance du monde « L'Inde de l'Himalaya au golfe du Bengale » de Gilbert Leroy.

DÉCEMBRE

Les 4 et 5 toute la journée partout en ville, Téléthon.

Vendredi 4 à 18h à la bibliothèque municipale, conférence de Michel Negrell « La conscience de la mort nous empêche-t-elle de vivre ? »

Dimanche 6 à 15h au stade des Sesquiers, matchs de football, Stade1/Atlas Paillade et FC Mèze1/Canet.

Vendredi 11 à 21h au foyer municipal, théâtre « Les précieuses ridicules » de Molière interprété par la Compagnie La chèvre à cinq pattes.

Samedi 12 toute la journée au centre Bernard Jeu, critérium national jeunes féminines.

Dimanche 13 à 15h au stade des Sesquiers, match de football, Stade1/Lattes.

Lundi 14 à 18h30 à la maison du temps libre audition des élèves de l'école municipale de musique.

Dimanche 13 à 15h au foyer municipal, goûter dansant avec l'orchestre Rétro styl.

Mercredi 16 à 16h à la bibliothèque municipale, spectacle pour enfants « Le grand mystère du Père Noël » avec Flavie Perez.

À 18h au château de Girard, conférence de Michel Negrell sur le thème de Lucrèce une sagesse poétique « Le sens de la terre comme plaisir ». Entrée libre.

Samedi 19 à 21h au foyer municipal, concert « Face à la mer », spectacle en partenariat avec l'Assos'Thau'Mate.

Dimanche 20 à 15h au stade des Sesquiers, match de football, FC Mèze1/Bessan.

Mardi 22 à 15h30 à la maison du temps libre, spectacle jeune public « Augustin le magnifique » par la compagnie Les voisins du dessus. Dès 6 ans.

Jeu 31 à 20h au foyer municipal, repas dansant de la saint Sylvestre avec l'orchestre Transfert proposé par la Ville de Mèze. Réservations à partir du 9 novembre auprès du service tourisme de la CCNBT.

Contact Service culturel Service tourisme de la CCNBT

Tél. : 04 67 43 86 04 Tél. : 04 67 43 93 08

Festivités, associations

Tél. : 04 67 38 18 86

• « Les Précieuses ridicules » de Molière

Mise en scène : Hervé Dartiguelongue

Dominante rose bonbon, paillettes... la haute et coquette société dépeinte par Molière est transposée dans le monde de la mode avec ses fanfreluches ostentatoires. Légèreté, duperie, usurpation, sexe et séduction, le bal vire en scène décadente.

Le metteur en scène Hervé Dartiguelongue confère à la pièce un rythme, une profondeur qui pousse à réfléchir sur la condition des femmes dans le monde. De plus, la chorégraphie de Haingo Ratsimbazafy ajoute une touche d'exotisme à cette comédie d'une sensualité singulière. Une adaptation des précieuses ridicules à la fois envoûtante et fraîche.

Co-production : Le Printemps des comédiens, Le Théâtre Jean Vilar. Spectacle co-organisé par SortieOuest, domaine départemental d'art et de culture de Bayssan, dans le cadre du Grand Tour ! et la direction des politiques culturelles territoriales du département de l'Hérault.

Vendredi 11 décembre à 21h au foyer municipal.
Entrée 10 euros/6 euros. Tout public. Dès 12 ans.



Florent Vintrigner, le 7 novembre à Mèze.

musique

• Concert de Florent Vintrigner

Membre fondateur du trio « La Rue Kétanou » et auteur de quelques-unes de leurs plus belles chansons, Florent Vintrigner explore des sujets plus personnels et laisse apparaître une personnalité tendre sous sa voix grave. La musique, à l'image du chanteur, a gagné en maturité : le festif des jeunes années cède la place à un répertoire plus diversifié. Entouré de deux complices, Jean-Louis Ciani (contrebasse, cajon) et Sébastien Bennett (guitares manouche et électrique), Florent (accordéon, guitare) reste un vrai poète de rue, entier, fidèle, ingénu, amoureux de la vie, un artiste engagé pour les droits de l'homme à l'amour.

**Spectacle en partenariat
avec l'Assos'Thau Mate.**

**Samedi 7 novembre à 21h au foyer
Municipal. Entrée 15 euros/12 euros.**

Concert Face à la mer

Être devant les éléments, face à l'essentiel, voilà ce qui inspire les six musiciennes de Face à la mer ! En s'associant, elles ont mis en commun leur soif d'immensité. Bercées et bousculées par des rythmes colorés, familiers ou lointains, ces artistes utilisent cordes, cuivres, percussions et vents pour insuffler aux textes force et énergie. Sans manichéisme ni caricature, le groupe chahute avec talent les hommes et bouscule les idées reçues.

En y mêlant interventions ou images théâtrales, les interprètes soignent une mise en scène. C'est avec humour, tendresse, charme et nostalgie que le groupe s'adresse aux spectateurs.

**Spectacle en partenariat
avec l'Assos'Thau Mate.**

**Samedi 19 décembre à 21h au foyer
municipal. Entrée 15 euros/12 euros.**



Contact • Service culturel de la Ville
de Mèze

Tél. : 04 67 38 18 86

Mail : culture@ville-meze.fr

